



ÊTRE RECONNU-ES COMME  
LES PROS DE L'ÉCOLE.  
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



[Site Internet](#)

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Samedi 12 décembre 2020



[Facebook](#)



[@SNUIPP66](#)

**J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)**

*La phrase du moment*

**« L'Éducation Nationale, cette majorité l'a particulièrement choyée »**

*Jean Castex, le 20 octobre 2020 à l'Assemblée Nationale*

Sommaire

- Grève du 26 janvier 2021
- Mouvement 2021/postes spécifiques : attention à la date limite du 4 janvier !
- Direction : des mesures largement insuffisantes ! L'enquête du SNUipp-FSU
- Rendez-vous de carrière : et si je ne suis pas satisfait de mon évaluation, je fais quoi ?
- Les réunions d'informations syndicales du SNUipp-FSU 66 au deuxième trimestre
- Des PE contractuels pour la première fois dans les P.O. !
- Chute du nombre de places au CRPE 2021
- Les dernières infos administratives



**Journée de grève le 26 janvier 2021 Exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !**

**Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !**

Ce sont les termes choisis par les organisations syndicales **FSU, CGT, FO, SUD éducation, SNCL** pour annoncer une **journée de grève le mardi 26 janvier** pour exiger des créations de

---

postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation.

### [Le communiqué intersyndical ICI](#)



## **Mouvement 2021 et postes spécifiques : attention date limite le 4 janvier !**

La note de service sur les postes spécifiques pour le mouvement 2021 a été publiée par l'administration. Attention, la date limite de candidature a été avancée cette année au lundi 4 janvier. La longue liste des postes spécifiques continue de s'allonger : ces types de nomination ouvrent la porte à l'arbitraire et remettent en cause l'équité et l'égalité de traitement qui sont les règles de base de notre mouvement.

Ainsi, pour le mouvement 2021, les postes en GS REP+ deviennent des postes spécifiques.

### **Postes à profil ou Postes à exigence particulière, comment s'y retrouver ?**

[Consulter la fiche récapitulative du SNUipp-FSU 66 ICI](#)

### **Comment postuler ?**

[Toutes les informations utiles ICI](#)



## **Direction : des mesures ministérielles largement insuffisantes !**

Un groupe de travail conclusif s'est déroulé ce lundi 7 décembre entre le ministère et les organisations syndicales, au sujet des décharges de direction et de la revalorisation de l'ISS.

[Lire l'article ICI](#)

**L'enquête du SNUipp-FSU : donnez votre avis !** Le SNUipp-FSU lance une consultation des directeurs et directrices et de l'ensemble des personnels des écoles sur ces annonces.

[Je donne mon avis ICI](#)



## **Rendez-vous de carrière : et si je ne suis pas satisfait de mon évaluation, je fais quoi ?**

***Les notifications de l'appréciation finale du DASEN vont arriver dans l'espace I-Prof la semaine prochaine pour les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2019/2020 (***

**Attention au délai si vous souhaitez demander la révision de cette appréciation ! Prévenez-nous dès que votre appréciation est arrivée !**

**Rappel sur les modalités de recours :**

**- Etape 1 :** le recours gracieux. L'enseignant peut demander la révision de son appréciation finale dans un délai de **30 jours** francs suivant sa notification.

**- Etape 2 :** la saisine de la CAPD. En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse du DASEN dans un délai de 30 jours, l'enseignant pourra alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de **30 jours**.

---

---

**Nous invitons les collègues à nous contacter et à poursuivre les recours jusqu'à la CAPD.  
Nous vous accompagnerons dans votre démarche de recours !**

### [Tous les renseignements, modèles de recours ICI](#)



### **Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66**

Malgré l'instauration des « plans » divers et variés sur la formation, rien ne change sur les droits des personnels à participer aux RIS déductibles des 108 heures (hors APC), y compris sur les 18h d'animations pédagogiques !

Vous avez droit, par an, à :

- 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves
- ou 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

Envoyer un mail à son IEN l'informant de votre participation aux RIS :

- 1 semaine avant pour une RIS devant élèves
- 48 heures avant pour une RIS sur animation pédagogique

**Jeudi 7 janvier** à partir de 17h30 à **Torreilles**

**Mercredi 13 janvier** à partir de 9h à **Thuir**

**Jeudi 14 janvier** à partir de 17h30 à **Cabestany**

**Mardi 19 janvier** à partir de 17h30 à **Argeles**

**Mercredi 20 janvier** à partir de 9h00 à **Prades**

**Mercredi 20 janvier** à partir de 9h00 à **Perpignan**

**Mercredi 20 janvier** à partir de 9h00 à **Saint Jean Pla de Corts**

**Jeudi 21 janvier** à partir de 17h30 à **Espira de l'Agly**

**Jeudi 21 janvier** à partir de 17h30 à **Perpignan**

**Vendredi 12 février** à partir de 17h30 à **Perpignan**

Nous vous communiquerons les lieux précis après les vacances. Celles-ci se dérouleront bien entendu dans le respect des consignes sanitaires.



### **Des contractuels pour notre département !**

*Pour la première fois dans notre département, des personnels contractuels vont être recrutés pour faire classe à des élèves !*

Le jeudi 26 novembre, le SNUipp-FSU 66 s'était adressé au DASEN 66.

La loi de transformation de la Fonction Publique, contre laquelle le SNUipp-FSU avait appelé à la mobilisation en 2019, est donc bien à l'œuvre : certains élèves des P.O vont avoir, pour la première fois, un maître ou une maîtresse non titulaire du concours, non formé.e, rémunéré.e au lance-pierre.

### [Lire l'article ICI](#)



### **Nombre de places au concours 2021**

Le nombre de postes à pourvoir au titre de l'année 2021 aux concours externe, concours externe spécial, troisième concours, second concours interne et second concours interne spécial de recrutement de professeur.es des écoles est fixé à 9 890 postes, soit 900 places de moins qu'en 2020.

**Le nombre de postes offerts au concours n'a jamais été aussi faible depuis 2013 !**

### [Lire l'article ICI](#)

---



## Infos administratives

### Postes spécifiques du Mouvement 2021

Postes à exigences particulières, postes à profil, quelle est la différence ? Comment candidater ?  
(date limite 4 janvier 2021)

[Toutes les informations ici](#)

### Procédure grève

La circulaire sur les déclarations de grève est sortie (**utile pour la grève du 26 janvier !**)

[Toutes les informations ici](#)

### Dispositif IPE 2020/2021

Quelles sont les activités qui permettent de prétendre aux IPE ? Comment les demander ?

[Toutes les informations ici](#)

### Supplément Familial de Traitement

Attention, date limite pour fournir les justificatifs (pour les collègues concernés : ceux qui ont plus de 3 enfants et ceux dont l'enfant fait 16 ans cette année) : **18 décembre 2020**

[Toutes les informations ici](#)

### Allègement de service

Demandes pour la rentrée 2021 : la circulaire est parue.

[Tous les documents ici](#)

---

### **Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !**

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique [ICI](#)**

---

Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**



Emma  
Chazarenc



Audrey  
Corrège



Aurélie  
Frénel



Laure  
Martinez



Raymond  
Bot



Jean-  
François  
Noguès



Jérôme  
Guy



Frédéric  
Traby